



Rapport annuel 2014–2015



La Dauphinelle 33 ANS D'ESPOIR.



Table des matières

Lexique des abréviations	4	Partie 3 Le milieu de vie	24
Le conseil d'administration	5	3.1. La halte-répét et le gardiennage	24
Mot de la présidente	6	3.2. Les sorties et activités de fin de semaine	24
Mot de la directrice	7	3.3. Les congés scolaires.....	25
Prologue.....	8	3.3.1. La période estivale.....	25
Partie 1 Portrait des femmes	10	3.3.2. Les autres congés et fêtes thématiques.....	26
1.1. L'arrivée à la maison d'hébergement	10	3.4. Les ateliers.....	26
1.2. Qui dirige les femmes vers La Dauphinelle ?	11	3.4.1. Les ateliers thématiques	26
1.3. Femmes hébergées et motif principal de la demande d'hébergement	11	3.4.2. Danse contre la violence	26
1.4. Problématiques associées.....	12	3.5. La vie quotidienne et les repas.....	27
1.5. Âge des femmes.....	13	3.6. Les moments forts.....	27
1.6. Femmes avec enfants et femmes seules	14	Partie 4 Les autres services	28
1.7. Continent de naissance	14	4.1. Les accompagnements	28
1.8. Langue d'usage	14	4.2. Les références personnalisées et les écoutes téléphoniques.....	29
1.9. Niveau de scolarité	15	4.3. Le suivi post-hébergement.....	30
1.10. Source de revenus à l'arrivée.....	15	4.4. Le dépannage alimentaire et vestimentaire	31
1.11. Durée du séjour et taux d'hébergement.....	15	Partie 5 La Dauphinelle au sein de sa communauté 32	
1.12. Provenance.....	16	5.1. La concertation et le partenariat	32
1.13. Lieux de départ	17	5.2. La sensibilisation dans la communauté	33
Partie 2 Portrait des enfants	18	Partie 6 L'équipe	34
2.1. Une approche globale	18	6.1. Les formations, les ateliers et les événements.....	34
2.2. Âge des enfants	19	6.2. L'accueil des stagiaires	35
2.3. Problématiques associées et partenariat.....	20	6.3. Les bénévoles	35
2.4. Interventions auprès des enfants et sujets traités.	21	Merci à nos partenaires financiers.....	36
2.5. Les activités mères-enfants.....	22	Annexes	38

Crédit photo Christine Bourgier

Lexique des abréviations

A/J: Aide juridique

CALAC: Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

CAVAC: Centres d'aide aux victimes d'actes criminels

CLSC: Centre local de services communautaires

CRI-VIFF: Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes

CSSS: Centre de santé et de services sociaux

CSST: Commission de la santé et de la sécurité du travail

D: Difficulté

IRFSS: Institut de formation Croix-Rouge

IRTESS: Institut régional supérieur du travail éducatif et social de Bourgogne

IRTS: Institut régional du travail social

IVAC: Indemnisation des victimes d'actes criminels

LPJ: Loi sur la protection de la jeunesse

OMHM: Office municipal d'habitation de Montréal

PRAIDA: Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile

RAPSIM: Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

RQAP: Régime québécois d'assurance parentale

RSIQ: Réseau Solidarité Itinérance du Québec

TCRI: Table Concertation des Organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

UPS Justice: Urgence Psychosociale-Justice

V: Violence

VC: Violence conjugale

VF: Violence familiale

VI: Violence intrafamiliale



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à six reprises. De plus, trois comités ont été formés soit le comité planification stratégique et gouvernance, le comité clinique et le comité ressources humaines totalisant dix-huit rencontres.

Vice-Présidente



Frédérique Thomas,
CPA, CGA., M.Sc.

Vérificatrice et analyste
des programmes internationaux
L'œuvre Léger

Membre de la communauté desservie
en lien avec le territoire

Trésorier



Carl Lefebvre, CPA, CMA

Contrôleur
Productions D.D.O

Membre de la communauté desservie
en lien avec le territoire

Secrétaire



Nicole Thomas

Retraitée

Membre de la communauté desservie
en lien avec le territoire

Administrateurs



Marie-Chantal Bezeau

Criminologue
UPS Justice

Membre de la communauté desservie
en lien avec le territoire



Julie Maude Greffe

Procureure aux poursuites
criminelles et pénales

Membres de la communauté desservie
en lien avec le territoire



Anne-Jennifer Challard, CRHA

Directrice ressources humaines
Deloitte

Membre de la communauté desservie
en lien avec le territoire



Julie Lamoureux

Communications Julie Lamoureux
Membres de la communauté desservie
en lien avec le territoire



Marie Garel

Avocate

Borden Ladner Gervais LLP
Membre de la communauté desservie
en lien avec le territoire

Mot de la présidente



Présidente

Véronique Proulx, EMBA

Directrice, Communications,
Affaires publiques et Stratégies
Manufacturiers et exportateurs
du Québec
Membre de la communauté
desservie en lien avec le territoire.

La Dauphinelle a une fois de plus réalisé de grandes choses au cours de la dernière année en accompagnant plus de 300 femmes et enfants.

L'ampleur des besoins nous amène à continuellement améliorer nos services, et à nous adapter. Je suis très fière de vous présenter ce rapport annuel qui traduit l'ensemble de nos actions et de notre impact.

Au cours des dernières années, le conseil d'administration s'est assuré de répondre aux demandes en croissance et après un développement de service majeur ce sont 100 personnes de plus qui peuvent ainsi être accueillies chaque année.

Sur les 24 places qu'elle offre La Dauphinelle ne reçoit le financement que pour 15 places, et ce depuis plusieurs années. Plusieurs représentations ont été faites auprès du ministère de la Santé et des services sociaux et l'Agence de Montréal, mais sans succès.

Au niveau local, la volonté affichée de la Ville de Montréal de lutter contre l'itinérance a été une bonne nouvelle. La Dauphinelle a d'ailleurs participé au recensement des sans-abri organisé dans le cadre du plan d'action sur l'itinérance de la Ville, car l'itinérance cachée des femmes avec enfants est encore très mal documentée et connue.

Notre motivation pour que La Dauphinelle puisse continuer à offrir un service qui est unique et qui donne de bons résultats est grande. Nous venons d'ailleurs de compléter une planification stratégique pour les quatre prochaines années, et nous allons mettre en place différents moyens pour augmenter le financement privé et public. Nous allons tout mettre en œuvre pour que les femmes avec enfants en grande difficulté puissent trouver un toit et reprendre leur vie en main.

Des bénévoles, des donateurs, des mécènes et des décideurs appuient La Dauphinelle. Je souhaite les remercier, car leur engagement permet que le séjour des femmes et des enfants soit synonyme de changement social, de reprise de pouvoir, de stabilité résidentielle et de sécurité.

Pour conclure, je tiens à souligner l'engagement de l'équipe qui a accompagné cette année 131 femmes et 176 enfants. Je vous invite à lire ce rapport avec attention, car au-delà des chiffres et des problématiques ce sont des personnes en grande difficulté qui ont franchi les portes de la Maison.

Bonne lecture.



Mot de la directrice



Directrice générale
Sabrina Lemeltier

La Dauphinelle est une maison et autour de la table se retrouvent des femmes, des enfants et des employés. Ensemble nous tentons de promouvoir des valeurs de respect, de non-violence et d'égalité.

Parce que ces femmes et ces enfants sont à un moment de leur vie particulièrement difficile, il est primordial de les accueillir inconditionnellement et de leur offrir un accompagnement vers un changement.

À mon arrivée à La Dauphinelle en 2006, 66 femmes et 72 enfants étaient accueillis, mais depuis chaque année ces chiffres augmentent. Cette année, nous avons accueilli 131 femmes et 176 enfants. Nous ne pouvons pas rester les yeux clos. Les besoins sont là et nous y faisons face chaque jour.

La Dauphinelle fait un travail d'accompagnement unique qui démontre des résultats tangibles et mesurables, mais elle le fait à bout de bras depuis plusieurs années. Il est nécessaire que nous rallions autour de ces femmes et de ces enfants un réseau d'appui pour être en mesure d'améliorer nos accompagnements, et de faire face à l'augmentation des demandes.

Nous allons au cours de la prochaine année expliquer et porter l'enjeu de l'itinérance cachée des femmes avec enfants. La violence provoque ce phénomène, mais il est encore méconnu et la réponse pour la combattre est insuffisante et inadaptée à leurs besoins.

Le slogan pour les 30 ans de La Dauphinelle était « 30 ans d'espoir ». Il faut maintenant que cet espoir se transforme en changement, en amélioration, car la violence faite aux femmes et aux enfants doit cesser et l'accompagnement des femmes en grandes difficultés doit permettre à celles-ci de prendre leur place dans notre société.

Je souhaite remercier les employées pour leur engagement et leur professionnalisme. Nous faisons des petits miracles au quotidien et votre détermination à offrir un accompagnement de qualité fait toute la différence auprès des femmes et des enfants. Merci à nos bénévoles, nos donateurs et nos différents partenaires de croire qu'il est possible de rompre le cycle de la violence et de l'instabilité. Enfin, merci aux administrateurs de la Maison et de la Fondation qui ont participé activement à la démarche de planification stratégique. Votre temps, votre énergie et votre détermination nous ont permis de réaliser un plan d'action qui va permettre d'assurer la pérennité de La Dauphinelle.

Merci.

Prologue

La Dauphinelle est une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ou intrafamiliale et/ou en difficulté, avec ou sans enfant. La maison a ouvert ses portes en 1982, fruit de la volonté d'un petit groupe de personnes décidées à répondre à un impérieux besoin de ressources pour les femmes et les enfants.

L'articulation de nos services a évolué cette année et se présente ainsi :

Les services de base à la maison d'hébergement :

- une chambre ;
- les repas ;
- la sécurité ;
- un séjour pouvant aller jusqu'à 8 semaines.

Les services de base en séjour moyen terme après un séjour à la maison d'hébergement :

- un appartement ;
- la sécurité ;
- un séjour pouvant aller jusqu'à 6 mois.

L'accompagnement auprès des femmes

- Évaluation et écoute téléphonique ;
- Référence et orientation ;
- Soutien et suivi individuel ;
- Accompagnement ;
- Animation d'ateliers (*information, sensibilisation, éducation*) ;
- Suivi mère-enfants (*renforcement du lien d'attachement et des compétences parentales*) ;
- Répit et gardiennage ;
- Animation et sorties (*fin de semaine et congés scolaires*).

L'accompagnement auprès des enfants

- Soutien et suivi adaptés selon l'âge des enfants ;
- Service de références et d'orientation ;
- Interventions ciblées sur les conséquences de l'exposition à la violence conjugale ;
- Animation et sorties éducatives ;
- Aide aux devoirs.

La sensibilisation dans la communauté

- Animation d'ateliers thématiques ;
- Participation à la concertation en lien avec notre mandat.



Nos valeurs et principes :

respect • sécurité • confidentialité • transparence • authenticité • autonomie
reprise de pouvoir • éthique professionnelle • liberté des choix et des décisions
adaptabilité des services en concordance avec la mission • rapport égalitaire
considération • expérience • bien-être • développement personnel et organisationnel.

Notre approche

Notre approche s'articule principalement autour de la reconnaissance de l'expertise de chaque personne. Nous misons sur l'entraide en offrant un milieu accueillant où chacune peut expérimenter et apprendre.

Les intervenantes ont un rôle de formatrice, de sensibilisatrice et d'accompagnatrice et elles composent avec le rythme de chacune, la langue, les savoirs, les choix et les actions individuelles. Nous visons l'adaptabilité, la souplesse et une attitude d'ouverture face à la différence. Nous tentons d'accompagner les femmes vers une reprise de pouvoir sur leur vie et une autonomie. De plus, les enfants sont au centre de notre intervention.

Enfin, l'accompagnement offert est dynamique et en constante évolution et repose sur différentes approches théoriques dont voici une rapide présentation



L'approche humaniste est une psychologie fondée sur une vision positive de l'être humain, invitant la personne à relancer sa tendance innée à s'auto-actualiser, à s'autodéterminer, en reconnaissant la capacité à faire ses propres choix, à mobiliser ses forces internes, ses capacités et à développer son potentiel.

L'approche féministe vise la prise de conscience et la démocratisation des formes de rapports de pouvoir et de discrimination exercés à l'endroit des femmes. Par cette approche, nous visons à aider la femme à obtenir un sentiment de réappropriation sur sa vie, par l'autonomie, par des décisions et choix autonomes lui appartenant, et à l'aider à croire en elle et en son potentiel. Cette approche préconise la prise de conscience des oppressions vécues et l'accompagnement vers une démarche de dévictimisation, étape fondamentale vers la conscientisation et la mise en action.

L'approche de l'analyse globale permet de travailler sur l'ensemble des conditions de vie des personnes et non sur une seule problématique en tenant compte de tous les besoins. C'est d'abord de comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie : ses identités, son histoire personnelle, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux, ses capacités, ses forces, ses ressources, etc. Cette approche vise à répondre adéquatement aux besoins individuels et collectifs des personnes, dans le respect de leurs choix, et de leur autonomie en s'adaptant au rythme et aux besoins en constante évolution.

L'approche communautaire est orientée sur la souplesse et la démocratie de l'action et de l'exercice du pouvoir. Cette stratégie d'intervention mise sur le potentiel des individus, des réseaux primaires, des groupes, des ressources communautaires et alternatives, sur l'entraide, ainsi que sur les collectivités en général pour une recherche de solution des problèmes liés aux services sociaux et de santé. Elle vise donc à encourager la participation active des personnes se basant sur les pratiques de la relation d'aide participative et non directive. Ce processus s'appuie sur les principes d'appropriation du pouvoir, les techniques d'écoute active et de communication interactive qui requièrent une implication de chaque personne au cœur de sa démarche, à développer un sentiment d'appartenance et la mise en commun d'une volonté citoyenne qui favorisent les transformations.

- Relais-femmes, 2009.
- Le Bossé, Yann. 1996. « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 9, no. 1, p. 127-145.
- René, Jean-François. 2005. « Les actions et la programmation », in Duval, Michelle, Fontaine, Annie, Fournier, Danielle, Garon, Suzanne et Jean-François René, *Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux*, Montréal, Gaëtan Morin.
- Corbeil, Christine et Isabelle Marchand, (2009). *Résultats de recherche sur l'intervention féministe dans le cadre du projet Discours et intervention féministes : un inventaire des lieux*, sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, Alliance de recherche, IREF/Relais-femmes, Université du Québec à Montréal, 2004-2009.
- Denis Bourque, 1985, *Service social*, vol. 34, n° 2-3, p. 328-339.

Partie 1 Portrait des femmes

Mission de La Dauphinelle :

Offrir aux femmes victimes de violence conjugale ou en difficulté, ainsi qu'à leurs enfants, un refuge sécuritaire et un soutien psychosocial afin de leur permettre une reprise de pouvoir sur leur vie, la réalisation de leur plein potentiel d'autoréalisation et d'autodétermination.

1.1. L'arrivée à la maison d'hébergement

La demande d'hébergement se fera au cours d'une entrevue téléphonique qui permet d'évaluer la situation. À son arrivée, la femme est rencontrée par une intervenante afin de dresser un bilan de ses besoins.

Lors d'une rencontre ultérieure, un plan d'intervention individualisé sera élaboré. Les objectifs doivent être réalistes, réalisables et correspondre aux besoins identifiés au cours de l'évaluation et des premières rencontres. Durant le séjour, le plan d'intervention deviendra l'assise de l'accompagnement. Il sera suivi, révisé ou modifié en concordance avec le projet de vie. Les partenaires seront impliqués avec l'accord de la femme.

Nous offrons deux types de séjours. Tout d'abord, la porte d'entrée à La Dauphinelle est un séjour de court terme de 8 semaines. Ce séjour est court, mais suffisant pour la majorité des femmes pour atteindre leurs objectifs. Une participation financière de 5 \$ par famille par jour est demandée. La maison dispose de 11 chambres de différentes grandeurs pouvant accommoder les petites familles comme les grandes. Les espaces de vie sont partagés (salon, salle à manger, salle de bain, cuisine, salle de jeux, laverie, cour, espace de jeux, terrasse).

Dans un deuxième temps un séjour moyen terme dans un appartement avec deux chambres peut être offert suite à un passage à l'hébergement court terme et sera de 6 mois. Les appartements sont situés dans le même bâtiment que la maison d'hébergement. Les femmes accèdent à une autonomie au quotidien et bénéficient des mêmes services d'accompagnement qu'au court terme. Il s'adresse à des femmes avec enfants qui n'ont pu atteindre leurs objectifs de séjour au court terme car leur situation nécessite plus de temps.

Par exemple :

- l'état psychologique et/ou physique de la femme ou des enfants ralentit la recherche d'une solution d'hébergement à long terme;
- la difficulté pour des femmes avec plusieurs enfants de trouver des logements abordables et correspondants à leurs besoins;
- le nombre limité des places en maison seconde étape;
- la discrimination que peuvent subir des femmes monoparentales et/ou issues de l'immigration et/ou vivant de la sécurité du revenu;
- la nécessité de demeurer en hébergement sécuritaire le temps que les démarches judiciaires au criminel se concluent.

Le séjour de 6 mois permet à la majorité des femmes et des enfants une solidification des acquis et de trouver un appartement correspondant à leurs besoins. Une participation financière de 350 \$ par mois est demandée. Cette année, ce sont 10 femmes et 22 enfants qui ont pu séjourner dans l'un des quatre appartements.

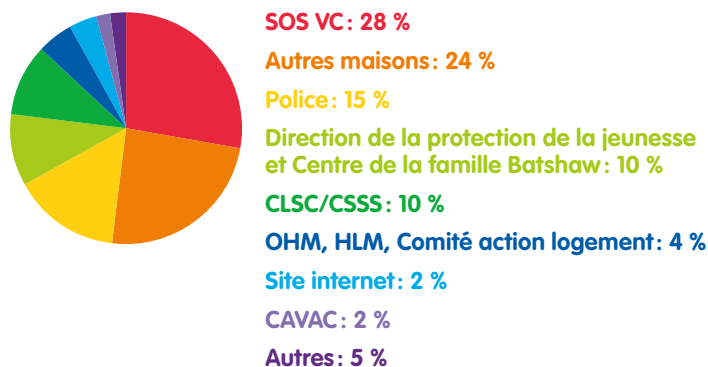
Notre cadre d'intervention repose sur un programme constitué de rencontres formelles et informelles, d'ateliers et d'activités. La relation d'accompagnement se développe autant lors des interventions individuelles structurées qu'à travers les moments informels (repas, loisir, etc.). Le lien de confiance qui se construit alors devient significatif et permettra un accompagnement personnalisé.

Enfin, nous intervenons dans un contexte de milieu de vie et dans un rapport égalitaire plutôt qu'une relation d'expert à client, favorisant ainsi, une valorisation des connaissances et des savoirs issus de l'expérience de vie.

Notre conception de la personne veut que chaque femme et enfant soit unique, et autonome, capable de se prendre en charge, et vise une pleine actualisation du « soi ».

1.2. Qui dirige les femmes vers La Dauphinelle ?

Les références viennent de multiples partenaires du réseau communautaire, public, parapublic et privé. Nous observons une augmentation des références de SOS violence conjugale, des autres maisons d'hébergement, de la Direction de la protection de la jeunesse, des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw et de la police.



1.3. Femmes hébergées et motif principal de la demande d'hébergement

Nous avons hébergé et accompagné 131 femmes soit une augmentation de 27 % comparativement à l'an dernier.



« J'ai envie de remercier La Dauphinelle de tout mon cœur. Autrefois, je croyais être seule. Maintenant, je réalise que vous êtes pour moi comme une famille, une grande famille.

À mon arrivée avec mes deux enfants, je me croyais perdue, je croyais que ma vie était finie. Je ne voyais plus de sens en la vie. Aujourd'hui, j'ai repris confiance et espoir en la vie. Merci ! »

Nous incluons dans la problématique de la violence, la violence conjugale, la violence intrafamiliale et la violence de la part d'une personne en lien avec l'environnement proche de la femme et/ou des enfants remettant en cause la sécurité.



Le lien entre les deux motifs d'accueil (violence et difficulté) est très étroit car la grande majorité des femmes hébergées pour difficulté aura vécu de la violence. Notre intervention tient compte de cette réalité.

Nous constatons une augmentation du nombre de dossiers ayant changé de motif d'accueil en cours de séjour, principalement pour ceux évalués en difficulté. Plusieurs raisons expliquent ce changement. Tout d'abord, lors des rencontres, nous disposons de plus de temps pour échanger avec la femme sur sa situation et son parcours que lors de l'évaluation téléphonique. De plus, certaines femmes éviteront d'aborder la violence vécue de peur du signalement de la situation auprès de la Protection de la jeunesse ou parce qu'elle la minimise. L'inverse est également possible.

La demande d'hébergement pour les femmes en difficulté se produit quand le réseau immédiat de la personne est épuisé ou défaillant. Nous faisons le même constat pour les femmes victimes de violence mais à cela se rajoute la nécessité d'avoir accès à un lieu sécuritaire et un accompagnement pour rompre le cycle.

Nous faisons quotidiennement des refus pour manque de places et nous pouvons supposer que le nombre de femmes et enfants vivant une instabilité résidentielle ou un épisode d'itinérance visible ou cachée est largement sous-estimé. De plus, nous constatons une pénurie de places en général pour les hébergements avec enfants ainsi que de ressources pour les familles en grande difficulté et présentant de multiples problématiques (diagnostic, endettement, consommation, famille nombreuse ou avec enfants qui ont atteint la majorité, etc.).

Sara âgée de 33 ans, est arrivée dans notre ressource pour motif de violence conjugale. Elle a été référée par l'Abri de l'espoir, la seule maison d'hébergement qu'elle connaissait. Sara a décidé de quitter son mari il y a un mois. Elle était partie une première fois mais était revenue suite aux promesses de changement. Sara était très anxieuse, elle avait peur de l'inconnu, ayant vécu trop de violences depuis son tout jeune âge, l'inceste et ensuite un mari violent.

Elle a d'ailleurs du avorter car son mari ne voulait pas d'enfant. Elle a récemment été diagnostiquée avec un choc post-traumatique et a des suivis psychologiques à raison d'une fois par semaine et des suivis médicaux.

Sara étant très gênée, depuis son arrivée, elle n'ose rien demander. Elle a été informée que nous étions là pour l'aider et l'accompagner. Son avocat l'a soutenue dans ses démarches pour mener à bien sa séparation et son divorce. Elle a été orientée vers une aide financière de dernier recours car elle n'avait aucun revenu.

Un changement de CLSC a été fait pour continuer ses suivis psychosociaux. Malgré sa limitation physique, car Sara souffrait d'une maladie inconnue reliée, selon son médecin, au traumatisme d'inceste et répétitions de violences de toutes sortes, elle continuait sa formation quand sa santé le lui permettait. Elle a été référée dans des cafés-rencontres pour briser son isolement. Sara fréquentait aussi une église où elle s'est fait des amies.



1.4. Problématiques associées

Nous constatons qu'au-delà du motif principal de la demande d'hébergement que les femmes et les enfants vivent un cumul de problématiques. De plus, elles peuvent être associées à une instabilité résidentielle, comme étant une cause ou une conséquence.

Nous abordons avec la femme l'ensemble des sphères de sa vie et ciblons les priorités et les besoins à considérer rapidement. Les partenariats qui seront établis sont essentiels afin de maximiser les objectifs de stabilité psychologique, financière et résidentielle.

Nous constatons à nouveau une augmentation du nombre de femmes ayant des besoins d'accompagnement plus soutenus, voire de prise en charge. Ces femmes, et les partenaires qui les entourent, se retrouvent avec une difficulté à trouver un hébergement, car la majorité des organismes communautaires offrent, sur demande volontaire, de l'accompagnement pour des personnes autonomes, et n'offrent pas un accompagnement soutenu et une prise en charge. Nous ne faisons pas non plus de prise en charge mais dans le cadre de ces situations nous adaptons notre intervention afin de redonner à la femme son autonomie et cet accompagnement se fera par étape.

Nous remarquons aussi un besoin plus prononcé de plusieurs femmes pour un soutien au niveau des compétences parentales. D'ailleurs, une hausse de dossiers en partenariat avec les services de protection de l'enfance ainsi qu'une hausse des demandes d'hébergement sous ordre du Tribunal de la Jeunesse sont constatées.

Deux problématiques sont en hausse soit la demande d'hébergement pour des familles intergénérationnelles et la demande d'hébergement avec des enfants adultes (femmes ou hommes). La configuration actuelle de la majorité des hébergements permet l'accueil d'une mère et ses enfants mineurs. Nous avons eu quelques demandes d'hébergement pour des familles incluant la grand-mère ou la sœur, la mère et ses enfants et nous avons eu la possibilité d'héberger quelques-unes de ces familles.

Finalement, nous avons accompagné plusieurs femmes vers des suivis psychosociaux et médicaux (stabilisation de la santé mentale et prise de la médication, accompagnement pour un premier diagnostic, renforcement des compétences parentales, etc.).

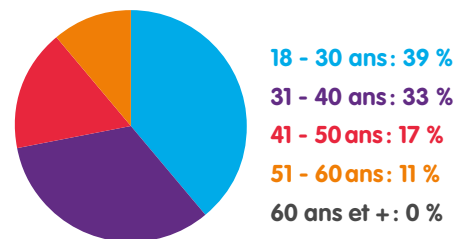
Voici un résumé des problématiques vécues par les femmes accueillies cette année :

- famille intergénérationnelle ou avec enfants majeurs en situation de violence ou de grande difficulté ;
- problématiques de santé mentale (bipolarité, dépression, troubles de la personnalité, décompensation et épisodes de psychose, troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs, etc.) ;
- déficience intellectuelle et/ou trouble envahissant du développement ;
- double diagnostic ;
- dépendances (drogues, alcool, jeux) ;
- situation d'extrême pauvreté ;
- situation en lien avec le crime organisé, la prostitution ;
- situation où aucun diagnostic n'est encore posé alors qu'il y a nécessité d'un accompagnement médical, car la personne est démunie.

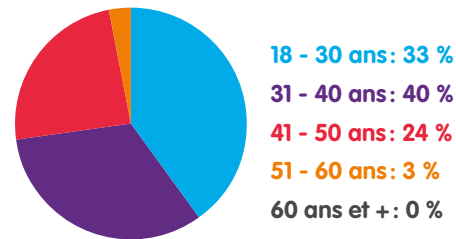
1.5. Âge des femmes

Nous accueillons des femmes de 18 ans et plus. Nous remarquons une augmentation du nombre de femmes hébergées de la tranche d'âge 18-30 ans pour les deux motifs d'accueil, mais plus prononcée pour le motif d'accueil en difficulté. Nous remarquons une constante dans l'augmentation du nombre de femmes de la tranche d'âge 31-40 ans et une légère augmentation des femmes de plus de 51 ans. Par contre, il y a une diminution des femmes de la tranche d'âge 41-50 ans et aucune femme accueillie de 60 ans et plus.

Âge des femmes en difficulté



Âge des femmes victimes de violence



Maria, âgée de 44 ans et originaire du Mexique, est arrivée dans notre ressource avec ses 4 enfants, trois filles de 15 ans, 11 ans et 2 ans et un garçon d'un mois pour motif de difficulté, en août 2014. Elle venait de revenir au Québec après un séjour de plus d'un an au Mexique. Elle avait fait une demande de résidence permanente avant son départ du Québec où elle avait séjourné près de deux ans. Maria avait quitté le Québec pour retourner dans sa famille avec ses 4 enfants, son père étant malade. Elle voulait émigrer car elle ne se sentait plus en sécurité dans son pays d'origine. À son retour, elle se retrouve sans argent, a perdu ses droits à l'assurance maladie et à sa résidence au Québec. Elle est seule pour s'occuper de ses enfants.



1.6. Femmes avec enfants et femmes seules

Une des spécificités de La Dauphinelle est sa capacité d'accueillir des femmes avec enfants, sans limitation d'âge et de nombre ainsi que des femmes sans enfants. Étant donné la pénurie actuelle d'hébergement pour femmes avec enfants, nous adaptons constamment notre offre de service pour leur permettre de bénéficier d'un hébergement d'urgence.

Depuis 2006, nous constatons une augmentation préoccupante du nombre de demandes d'hébergement et une augmentation du nombre de femmes avec enfants en bas âge.

2006-2007		
66 femmes	72 enfants	138 au total
2014-2015		
131 femmes	176 enfants	307 au total

Notre prédominance demeure dans l'accueil des femmes avec enfants. Cette année, 75 % des femmes ont été accueillies avec enfants et 25% sans enfants.

48 % des femmes accueillies avec enfants ont été accueillies pour motif de violence et 26,7 % des femmes avec enfants ont été accueillies pour motif de difficulté. 17 % des femmes sans enfants ont été accueillies pour motif de violence comparativement à 8,3 % des femmes sans enfants ont été accueillies pour motif de difficulté.



MOTIF VIOLENCE: 65 %
Femmes avec enfants: 48 %
Femmes sans enfants: 17 %

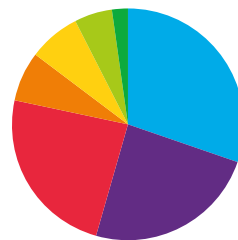
DIFFICULTÉ: 35 %
Femmes avec enfants: 26,7 %
Femmes sans enfants: 8,3 %

1.7. Continent de naissance

Nous avons accueilli 69,5 % de femmes provenant d'un continent de naissance autre que l'Amérique du Nord, ce qui représente plus du 2 tiers des femmes. Ce portrait représente la grande diversité montréalaise.

Comme le présente le graphique ci-dessous, 30,5 % des femmes provenaient de l'Amérique du Nord et 24 % de l'Afrique. Nous observons une augmentation des femmes hébergées provenant des Antilles avec un total de 24 %.

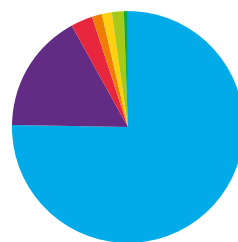
Pour apporter une réponse adéquate à cette nouvelle réalité, nous établissons des partenariats, référons et orientons vers des organismes dont la spécificité est d'intervenir auprès des communautés culturelles selon leur mandat respectif (langue, francisation, aide à l'insertion sociale, aide à la recherche d'emploi, cours de perfectionnement, services d'aide aux démarches de l'immigration, etc.).



Amérique du Nord: 30,5 %
Afrique: 24 %
Antilles et Amérique centrale: 24 %
Amérique du sud: 7 %
Europe (occidentale et orientale): 7 %
Asie: 5,5 %
Moyen Orient: 2 %

1.8. Langue d'usage

Même si la majorité des femmes hébergées provenaient d'un continent de naissance autre que l'Amérique du Nord et qu'elles utilisent une autre langue d'usage, il était possible de communiquer dans l'une des deux langues officielles.



Français: 75,5 %
Anglais: 16,5 %
Espagnol: 3 %
Arabe: 1,5 %
Coréen: 1,5 %
Khmer: 1,5 %
Arménien: 0,5 %

Un grand défi est présent quand la personne hébergée ou la famille ne peut s'exprimer ni en français ni en anglais et que nous devons collaborer avec des services de traduction. Ces services demeurent onéreux et ne nous permettent pas une communication au quotidien. Lorsqu'une femme ou une famille hébergée vit de grandes difficultés, la simple communication s'ajoute à la complexité de l'accompagnement. Afin de briser cet isolement et permettre une intégration, nous orientons très rapidement les femmes vers des cours de francisation et les enfants vers des classes d'accueil.

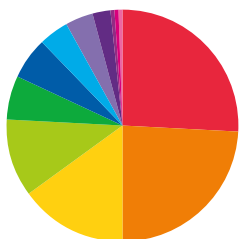
Nous avons eu recours à douze reprises aux services de traduction pour des femmes parlant uniquement l'arabe, l'arménien, l'espagnol et le khmer.

Au sein de l'équipe, nous avons des employées pouvant communiquer dans plusieurs langues (créole, arabe, espagnol, albanais, swahili, lingala, kinyarwanda).

1.9. Niveau de scolarité

Nous observons cette année que le quart des femmes avaient complété le niveau de scolarité du primaire et plus du quart avaient complété leur secondaire. Près de 45 % des femmes avaient atteint un niveau de scolarité équivalant à un DEP, à un DEC ou un niveau universitaire.

Malgré un bon niveau de scolarisation, nous constatons que la plupart de ces femmes sont sans emploi où n'occupent pas un poste à la hauteur de leurs compétences. De plus, nous observons qu'une grande majorité des femmes scolarisées proviennent d'un continent autre que l'Amérique du Nord. Nous pouvons attribuer ce constat aux critères de sélection appliqués par le ministère de l'Immigration en ce qui a trait au niveau d'éducation et de compétence ainsi qu'aux choix individuels de changer de domaines professionnels, de se réorienter ou par difficulté à se trouver un emploi rapidement.



Secondaire complété: 26 %
Primaire complété: 24 %
Collégial: 15 %
Universitaire 1^{er} cycle: 11 %
DEP: 6 %
Collégial non complété: 6 %
Universitaire 1^{er} cycle non complété: 4 %
Secondaire non complété ou en cours: 4 %
Universitaire 2^e cycle: 2,5 %
N'a jamais fréquenté un établissement d'enseignement: 0,5 %
Primaire non complété: 0,5 %
Doctorat: 0,5 %

1.10. Source de revenus à l'arrivée

Les femmes hébergées étaient dans des situations financières très précaires. En effet, 22 % n'avaient aucune source de revenus et seulement 12 % occupaient un emploi.

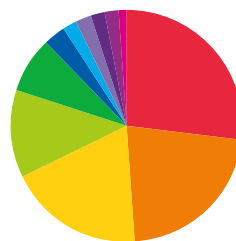
Pour les femmes victimes de violence conjugale, la dépendance économique au conjoint est un des facteurs qui explique le fait qu'elles prennent du temps avant de quitter le domicile conjugal.

De plus, la pauvreté est un handicap social majeur qui a plusieurs conséquences : difficulté de se loger décentement, adéquatement, sécuritairement, isolement social, insécurité financière et alimentaire, insalubrité, violence, etc.

À leur arrivée, nous offrons aux femmes un accompagnement psychosocial afin de reprendre le contrôle de leur vie et la première étape sera la mise en place d'une source de revenu adaptée à leur réalité et leurs besoins.

Nous intervenons rapidement en apportant une aide dans la gestion du budget, nous discutons les priorités et les choix, et nous dirigeons rapidement les femmes vers des organismes spécialisés pour l'endettement (l'Association coopérative d'économie familiale ou Option consommateurs) ou vers des ententes de paiement.

Pour les femmes qui étaient en emploi, en cours de formation, ou à l'école, nous les avons soutenues dans le maintien de leurs activités respectives. Soulignons à nouveau pour les femmes victimes de violence, la collaboration des employeurs et des lieux de formation afin qu'elles poursuivent sécuritairement leurs activités.



Aide sociale: 27 %
Sans revenu: 22 %
Aide sociale et allocations familiales: 19 %
Emploi: 12 %
Allocations familiales uniquement: 8 %
Programme Emploi-Québec: 3 %
Chômage: 2 %
Prêts et bourses: 2 %
CSST: 2 %
RQAP: 2 %
Prestations d'invalidité: 1 %

1.11. Durée du séjour et taux d'hébergement

La Dauphinelle est en mesure d'accueillir jusqu'à 24 personnes à l'hébergement court terme. Au moyen terme, ce sont jusqu'à 20 personnes qui peuvent séjourner.

Soulignons que la subvention attribuée par l'Agence de la santé et des services sociaux par l'intermédiaire du Programme de soutien aux organismes communautaires est établie pour 15 places. Notre réalité est que ce sont en moyenne de 20 à 30 personnes qui séjournent quotidiennement.

Cette année, la durée moyenne du séjour à l'hébergement court terme est de 29 nuits et la durée moyenne du séjour en appartement moyen terme est de 4,7 mois, représentant un total de 8902 nuits. La durée moyenne du séjour en hébergement au court terme et au moyen terme a diminué comparativement à l'an dernier.

Malgré cette diminution le taux d'hébergement demeure élevé atteignant 162 %. Nous le calculons sur la base de la subvention que nous recevons. Ce résultat démontre les besoins et le travail fait pour accueillir le maximum de femmes et d'enfants se retrouvant sans logis.

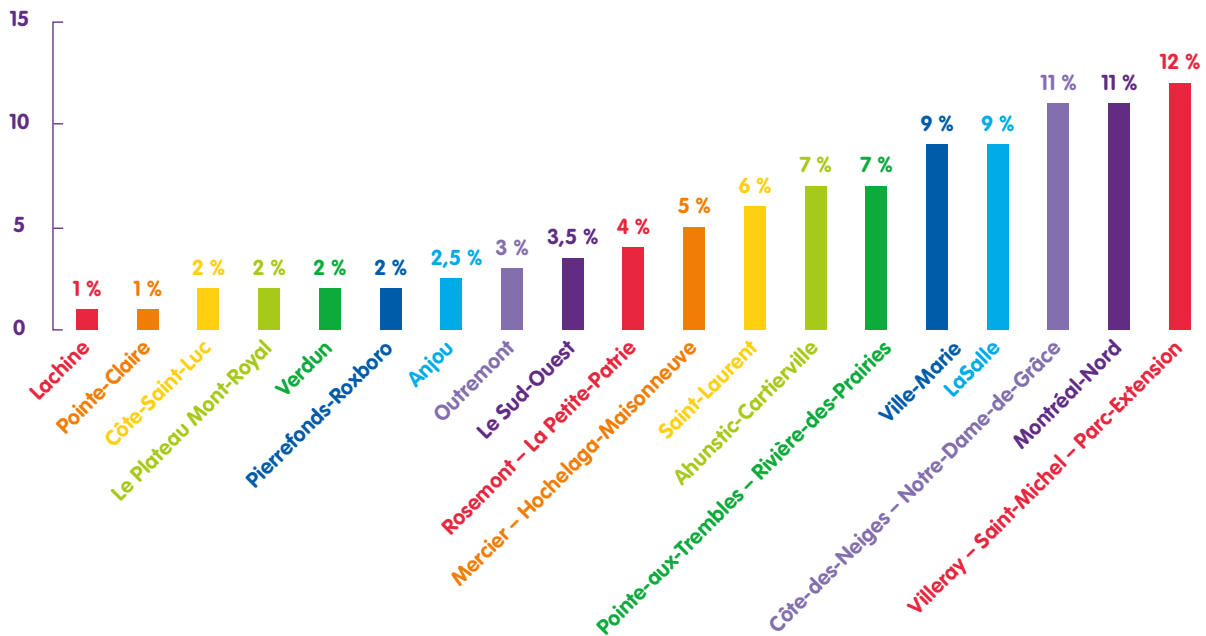
1.12. Provenance

Nous accueillons les femmes sans limitation de territoire à l'exception des demandes d'hébergement pour motifs d'accueil de violence, pour lesquels nous devons respecter un périmètre de sécurité. La plupart des femmes proviennent de l'île de Montréal, mais il arrive aussi qu'elles arrivent d'une autre ville, d'une autre province et même d'un autre pays.

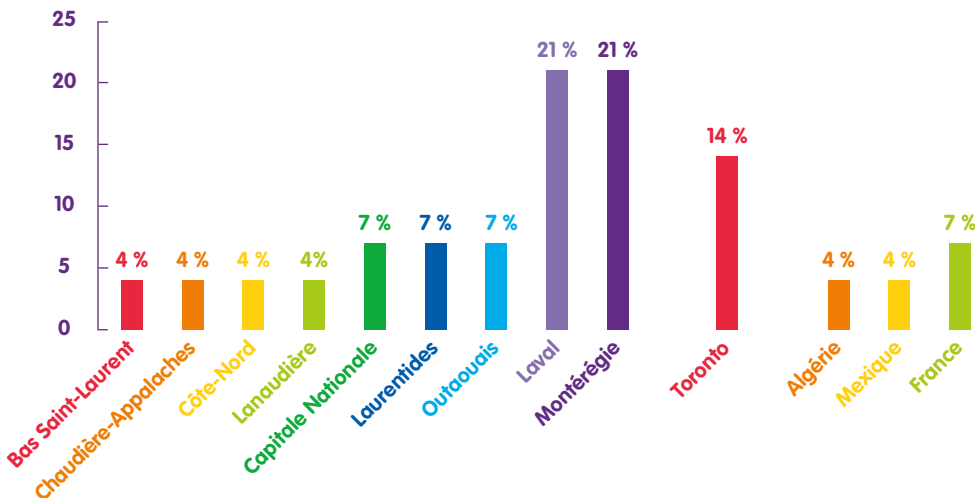
Remarquons que 78,5 % des femmes hébergées se trouvaient à Montréal lors de l'évaluation téléphonique et 21,5 % étaient de l'extérieur de la métropole.

Sara a trouvé un petit appartement près du lieu de sa formation et elle a bénéficié d'un suivi post hébergement pour l'aider à se familiariser avec son nouveau quartier. Elle a aussi été réseautée vers les cuisines collectives et les banques alimentaires de son quartier. Nous avons pu la soutenir lors de son déménagement et grâce aux dons reçus, l'aider à se meubler. Sara vient encore régulièrement chercher un panier alimentaire. Elle a presque complété sa formation.

% Provenance Montréal



% Provenance autres régions, autres provinces, autres pays



1.13. Lieux de départ

Compte tenu du délai du séjour, il est primordial de cibler rapidement avec la femme ses besoins à court et à moyen termes, pour permettre la réalisation de ses objectifs de séjour. Nous l'aidons à mettre en place des moyens concrets.

Les résidentes quittent l'hébergement pour différents lieux: logement, colocation, hébergement dans la parenté, relocalisation pour bris de confidentialité ou départ pour un autre hébergement.

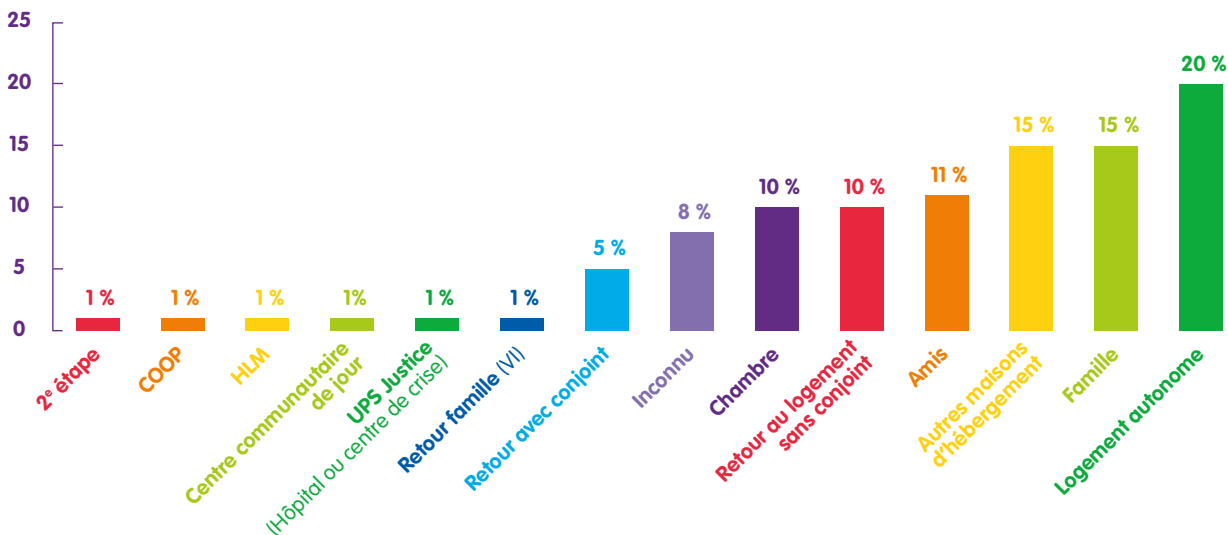
Le nombre de retour avec le conjoint dans les situations de violence conjugale est similaire à l'an dernier. Il est important de souligner qu'une femme peut quitter son conjoint en moyenne 7 fois avant de le quitter définitivement

Dans les situations où les femmes viennent de vivre une immigration récente, nous constatons que la grande insécurité et l'isolement additionnés aux facteurs de premier départ et de la pression sociale (famille et amis) augmentent la probabilité du risque de retour avec le conjoint.

Nos efforts pour diminuer le nombre de départ pour un lieu inconnu ont permis une légère diminution. Cependant, cela demeure un enjeu et si une femme et ses enfants ont quitté sans nommer un lieu de départ sécuritaire et lorsque nous avons eu des inquiétudes quant à la sécurité et au développement des enfants, nous avons évalué la situation et fait les démarches pour assurer leur sécurité.

Finalement, grâce à l'important réseau de donateurs qui entoure La Dauphinelles, nous avons pu aider les femmes qui ont quitté en logement: déménagement, lit et matelas, meubles, tables et chaises, vaisselle, petits électroménagers, etc.

% Provenance autres régions, autres provinces, autres pays



(Source : Paradis, F., Levaque, R., Théorêt, J. et Langlois, L. (2004) Intervention auprès des victimes de violence conjugale.)

Maria avait besoin d'un toit sécuritaire pour elle et ses enfants. Elle avait besoin d'être rassurée afin d'être en mesure de répondre aux besoins de ses 4 enfants. La scolarisation des enfants était une priorité. Avec l'aide des intervenantes, Maria a mis en place un revenu et les allocations familiales.

Ensuite, l'aide juridique de l'immigration a été contactée pour permettre à Maria de s'entretenir avec un avocat afin de régulariser son statut. Considérant le long et fastidieux parcours que Maria devait faire pour stabiliser sa situation, le séjour au moyen terme s'est avéré nécessaire afin de solidifier ce nouveau départ. La plus jeune fille de Maria qui n'était pas en âge scolaire a eu besoin d'une garderie pour apprendre le français et socialiser avec les enfants de son âge.

Maria a profité du répit offert avec son bébé pour reprendre des forces et elle a réussi à faire toutes ses démarches. Ensuite un budget a été fait avec Maria et quelques mois plus tard, son fils cadet fréquentait aussi la garderie.

Maria a réussi à obtenir à nouveau une carte de résidence permanente et les cartes d'assurance maladie de toute la famille. Six mois plus tard, Maria a fait des économies et elle a d'ailleurs trouvé un grand logement pour sa famille. Maria a quitté l'hébergement moyen terme pour son nouveau logement, et elle bénéficie toujours d'un service post hébergement pour l'aider à se réseauter dans son quartier. La prochaine étape sera son retour aux études.

Partie 2 Portrait des enfants

L'enfant au cœur de l'intervention

2.1. Une approche globale

La présence des enfants est fondamentale et centrale à notre approche. Notre pratique professionnelle est en continuelle évolution pour répondre adéquatement aux besoins des tout-petits et des plus grands. Nous adaptons notre offre de services en fonction l'évolution de leurs besoins individuels et collectifs

De nombreux arguments sont en faveur du développement et de la protection de la petite enfance (arguments éthiques, de santé publique, scientifique, humanitaire, sociaux, politiques et économiques).

Considérant que les huit premières années de l'existence sont les plus cruciales pour le développement de l'enfant et les premières années de la vie sont aussi celles de la plus grande vulnérabilité des jeunes, le séjour à La Dauphinelle est une occasion unique de pouvoir mettre en place autour d'eux un filet de sécurité en orientant les mères selon leurs besoins.

Nous mettons tout en œuvre pour que le passage en hébergement des enfants, bien que ponctuel et exceptionnel, ne soit pas trop marquant et que chacun en conserve un souvenir positif. Nous offrons un environnement sécurisant, apaisant, chaleureux et divertissant. Notre cadre se caractérise comme étant

inclusif (tous les groupes d'âge, problématiques, famille nombreuse), familial, respectueux, stimulant et ludique pour permettre à chacun de s'épanouir. Nous tentons d'inclure les valeurs s'y rattachant en favorisant la promotion de saines habitudes de vie et de prévention. La valeur de la sécurité est notre valeur d'assise.

Notre offre de service s'est enrichie avec l'ajout, en avril dernier, d'un poste d'éducatrice à temps plein. Un programme d'activités ainsi qu'un programme d'interventions adaptées à chaque groupe d'âge ont été mis sur pied. De plus, nous soutenons les mères dans l'application d'interventions spécifiques avec leurs enfants.

L'éducatrice s'assure que les besoins des enfants sont pris en compte dans le plan d'intervention qui tient compte aussi de ceux de la mère. Nous travaillons en partenariat pour répondre aux besoins généraux et spécifiques de développement.

Finalement, notre programme d'intervention auprès des enfants et adolescents exposés à la violence conjugale se base sur les nouvelles connaissances et expertises développées à ce jour. Nous collaborons étroitement avec les partenaires signataires du Protocole des enfants exposés mis en place par la Table de concertation en violence conjugale de Montréal et nous l'appliquons lors des situations visées par ce dernier.



2.2. Âge des enfants

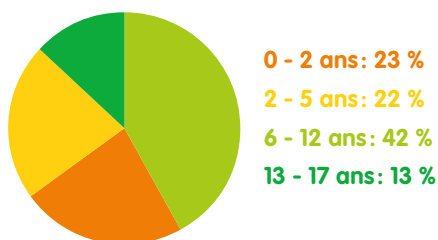
Cette année, nous avons accueilli 176 enfants soit une augmentation de 17 %.

De plus, nous constatons à nouveau une augmentation très préoccupante du nombre d'enfants d'âge préscolaire, dont les mères vivent une instabilité résidentielle pour cause de violence ou de difficulté. En effet, près de 50 % de notre clientèle totale des enfants avait moins de 5 ans, dont près de 30 % avaient moins de 2 ans.

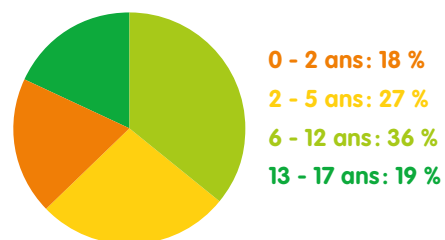
L'instabilité résidentielle qui résulte de multiples problématiques ou de la violence touche particulièrement des enfants de ce groupe d'âge qui ne fréquente encore aucun service public, communautaire ou privé.

La petite Fatima âgée de 1 an est arrivée à La Dauphinelle en compagnie de sa mère Noura et de son frère Zacharia, âgé de 5 ans. Ils ont été accueillis, car leur maman a décidé de quitter leur papa qui était violent envers elle depuis la naissance de Zacharia. La mère a expliqué que les enfants restaient avec elle à la maison, que le père préférerait qu'ils restent tous à la maison, sauf pour faire quelques courses.

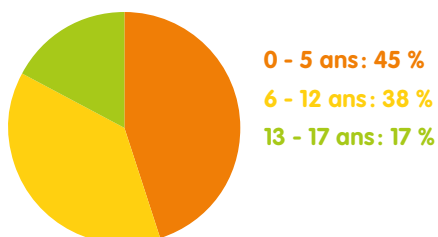
Âge des enfants en difficulté



Âge des enfants victimes de violence



Groupes d'âge



Rapidement, les bambins, enfants et adolescents sont rencontrés par l'éducatrice ou une intervenante afin que leur soit présenté un code de vie adapté à leur âge. Lors de cette rencontre, il leur est expliqué qui nous sommes, nous verbalisons les raisons de leur venue en hébergement et tentons de normaliser leurs sentiments.

La collaboration de la mère est essentielle à nos interventions et ensemble, nous ciblons les besoins de chaque enfant et demandes de soutien.

Avec l'aide de l'éducatrice, un cadre et une routine sécurisants vont s'établir ou se maintenir autour de l'enfant. Le bambin fréquentera la garderie ou une halte répit, l'enfant et l'adolescent poursuivront leur scolarité. Dans le cas des enfants et adolescents d'âge scolaire accueillis pour motif de violence, nous ferons un changement d'école pour assurer leur sécurité. Nous offrons du soutien à la mère lors de la période des devoirs et selon les besoins, nous pourrions offrir du répit à la mère.

Pendant que maman était rencontrée par les intervenantes, l'éducatrice avec l'accord de cette dernière a rencontré Zacharia afin de lui expliquer le code de vie et de discuter avec lui de son arrivée en hébergement. Elle lui a demandé s'il savait pourquoi il était en hébergement sans papa. Zacharia a répondu que papa était souvent méchant avec maman et qu'il criait beaucoup. Il a aussi mimé un coup de pied en affirmant que la police était venue à la maison parce que papa avait donné un coup de pied à maman. Devant ses paroles, l'éducatrice a constaté que Zacharia avait été exposé à la violence conjugale.

C'était un petit garçon très actif, très timide, il ne parlait pas beaucoup et avait de la difficulté à écouter les consignes. Il avait aussi tendance à avoir des comportements agressifs envers les autres enfants (faisait des colères, pouvait taper, crier). Quant à la petite Fatima, elle était toujours agrippée aux bras de sa maman et quand elle ne pouvait pas la voir, la petite pleurait sans s'arrêter.

2.3. Problématiques associées et partenariat

Une grande partie des enfants qui sont accueillis à La Dauphinelle sont aux prises avec diverses problématiques. Certaines peuvent être une conséquence de l'exposition à la violence conjugale. Il est important qu'ils reçoivent de l'aide rapidement pour en atténuer les conséquences.

Pour une meilleure vision et une analyse globale, en fonction des besoins de l'enfant et de ceux ciblés par la mère et l'éducatrice, nous les avons orientés vers les services et ressources adaptés. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les partenaires déjà présents ainsi que les nouveaux partenaires. Aussi, nous avons favorisé la tenue de rencontres multidisciplinaires et les transferts personnalisés pour permettre une continuité des services et une constance dans les interventions.

Une des problématiques sur laquelle nous portons une grande attention est l'exposition des enfants à la violence conjugale. Encore cette année, nous constatons une augmentation du nombre de demandes d'hébergement reliée à des violences portées sur l'enfant en contexte de violence conjugale, familiale ou de difficulté.



D'autre part, nous accueillons des enfants pouvant avoir d'autres difficultés. Par exemple, cette année nous avons accueilli plusieurs enfants ayant un trouble de langage diagnostiqué et nous avons aussi constaté une augmentation du nombre d'enfants en attente ou en cours d'évaluation pour un trouble envahissant du développement.

Voici une liste des diverses problématiques vécues par les enfants et avec lesquelles nous avons travaillé au cours de l'année dernière :

- Exposition à la violence conjugale ;
- Exposition à la violence intrafamiliale ;
- Historique d'abus physique et/ou sexuel ;
- Anxiété de séparation de l'enfant envers sa mère ;
- Manifestation de comportements intériorisés (anxiété, tristesse, isolement, etc.) et extériorisés (agressivité, automutilation, confrontation, etc.) ;
- Retard de langage (en augmentation) ;
- Retard de développement ;
- Retard d'apprentissage (en augmentation) ;
- Trouble déficitaire de l'attention et hyperactivité ;
- Trouble envahissant du développement et déficience intellectuelle (en augmentation) ;
- Malnutrition ;
- Négligence ;
- Obésité ;
- Diabète, allergies et autres problématiques de santé.

Nous constatons une augmentation du nombre de familles hébergées pour qui les services de la protection de l'enfance étaient déjà impliqués. Dans 25 situations, nous avons travaillé en partenariat avec la Direction de la protection de la jeunesse et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw.

Dans la plupart des cas, nous avons établi des plans d'intervention de concert avec ces organisations. Sur les 25 familles, la présence de violence conjugale dans la famille était le motif le plus récurrent et la négligence éducative était le deuxième motif le plus important. L'insalubrité du logement, l'instabilité résidentielle, les mauvais traitements, un passé d'itinérance ou de consommation de la mère et des lacunes au niveau des compétences parentales sont d'autres problématiques pour lesquelles les services de protection de l'enfance étaient impliqués.

Nous avons fait 14 signalements concernant 24 enfants à la Direction de la protection de la jeunesse ou aux Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw car nous avons eu des motifs sérieux de croire que la sécurité et le développement des enfants pouvaient être compromis pour les raisons suivantes : un retour de la mère vers le conjoint violent, l'instabilité résidentielle, des problèmes de santé mentale (avec refus d'obtenir de l'aide), la consommation de drogues ou d'alcool, la négligence éducative envers son enfant ou lors de présence d'importantes lacunes au niveau des compétences parentales.

Faits :

90 % des enfants qui vivent dans des familles où la violence conjugale est présente sont exposés de diverses façons à la violence (Paradis, 2012). Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) définit ce phénomène en faisant : « [...] référence aux enfants témoins directement ou indirectement, de scènes de violence ainsi qu'aux enfants vivant dans un milieu imprégné de cette violence. » (CRI-VIFF, 2009).

Les conséquences de l'exposition à la violence sont nombreuses et peuvent toucher toutes les sphères (physique, psychologique, cognitive, scolaire, socio-affective, etc.) de la vie de l'enfant à court, moyen et long terme (Fortin, 2005). Il faut également demeurer vigilant au fait que la présence de violence conjugale dans une famille est l'un des premiers facteurs de risque en ce qui concerne les abus physiques et psychologiques envers les enfants (Institut de recherche pour le développement social des jeunes, 2008; Fortin, 2005).

En travaillant de pair avec l'éducatrice et les intervenantes, Noura a réussi à mettre en place des interventions qui lui ont permis de calmer l'anxiété de séparation de sa fille et de diminuer les comportements agressifs de son garçon. Nous l'avons aidée à trouver des outils pour affirmer son autorité. Noura a aussi instauré une routine pour sécuriser les enfants dans les transitions des activités de la vie quotidienne. Elle sortait presque tous les jours pour aller au parc et prendre des marches avec les enfants. Zacharia aimait beaucoup aller dans la cour. Rapidement, des progrès ont été observés pour les 2 enfants (moins de crises, écoute des consignes, s'expriment davantage).

Vers la fin du séjour, Fatima était souriante, enjouée et se laissait garder et dorloter. Elle pouvait toutefois être encore un peu inquiète lors du départ de sa mère. Zacharia appréciait les contacts avec les autres enfants, commençait à partager ses jouets et écoutait davantage sa mère. Son langage s'est grandement développé et il est devenu moins timide. Il s'est d'ailleurs fait des amis qu'il dit vouloir revoir.

2.4. Interventions auprès des enfants et sujets traités

Certaines interventions se font aussi à la demande des enfants. Pour la majorité des interventions auprès des enfants et adolescents, l'éducatrice utilise une approche de type informel (discussions informelles, jeux, jeux de rôle, dessins, sorties, promenades, etc.). L'approche formelle est utilisée lors de certaines interventions auprès des mères, enfants et adolescents (discussion avec la mère sur les conséquences d'une exposition de l'enfant à la violence conjugale, rencontre en dyade avec l'enfant ou l'adolescent, médiation mère-enfant, éducation sexuelle, intervention de l'intimidation, etc.).

Voici les principaux sujets abordés avec les enfants et adolescents :

- La violence conjugale ou intrafamiliale ;
- L'aide aux devoirs ;
- L'utilisation des réseaux sociaux ;
- Les relations amoureuses ;
- La sexualité ;
- Les règles au sein de la famille ;
- La relation avec maman ;
- La relation avec papa ;
- La relation avec la fratrie ;
- Les relations avec les amis ;
- L'intimidation à l'école, le harcèlement ;
- La séparation entre maman et papa ;
- Le suicide ;
- Les comportements violents ;
- Les activités de la vie quotidienne ;
- L'hygiène ;
- Les frustrations et la gestion de la colère, l'état émotif, etc.



2.5. Les activités mères-enfants

Cette année, il y a une augmentation significative de la participation des enfants et des mères. L'équipe s'est mobilisée chaque semaine pour faire la promotion des activités mère-enfants, pour discuter avec les mères de l'importance de renforcer le lien avec leurs enfants, de passer du temps de qualité avec leurs enfants loin des soucis, des conséquences positives qui en découlent, et pour motiver la découverte d'une panoplie de nouvelles activités.

Nombre d'activités: 49

**Nombre de participants:
195 mamans et 353 enfants**

**À noter que chaque participation est compilée, par conséquent une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois.*

Voici quelques exemples d'ateliers animés par l'éducatrice et les intervenantes chaque vendredi soir :

- **Activités artistiques :**

(parfois animées par une médiatrice artistique)

Dessin, peinture, sculpture, bricolage, décoration de la maison, karaoké, confection de colliers et de bracelet, danse, chaise musicale;

- **Activités culturelles :**

Festival Montréal Complètement Cirque, pièce de théâtre extérieure Jack et le Haricot Magique, visite des lanternes chinoises au Jardin botanique, spectacle Québec Issime;

- **Activités dans le quartier :**

BBQ, Carnaval estival, activités ludiques animées au parc, promenades pour se familiariser avec le nouvel environnement;

- **Activités sportives :**

Parc, basket-ball, soccer, jeux d'eau, jeux dans notre cour, piscine;

- **Activités thématiques :**

Bricolage cadeau pour la fête des Mères, bricolage pour Halloween, cueillette de bonbons pour Halloween, rédaction d'une lettre au Père Noël, décoration du sapin de Noël, décoration pour la St-Valentin, décoration pour Pâques.



Partie 3 Le milieu de vie

Nous souhaitons que La Dauphinelle soit un milieu de vie où la femme et l'enfant se sentent comme « chez soi » et soient reconnus comme membres de la collectivité.

Pour réaliser un tel milieu de vie, nous devons être à l'écoute des femmes, des enfants, respecter leur choix et adopter une approche personnalisée, adaptée, dans l'ensemble des actions et des décisions quotidiennes.

Pour ce faire, nous nous assurons d'avoir une présence significative de la part des employées. Nous animons le milieu de vie selon la période de la journée, de la semaine et de la fin de semaine, durant les congés ou fêtes thématiques afin de retrouver une ambiance conviviale et propice au développement d'un sentiment d'appartenance au groupe.

3.1. La halte-répît et le gardiennage

Avec la modification du poste d'animatrice pour le poste d'éducatrice, notre offre de service a évolué. La mise sur pied d'une programmation d'activités adaptée selon l'âge, les besoins individuels et collectifs a encadré l'animation des activités quotidiennes et hebdomadaires. Selon les besoins individuels et de la dynamique du groupe d'enfants, l'éducatrice priorise des activités et les propose aux mères et aux enfants.

La halte-répît sera proposée à la mère et sera planifiée selon les besoins. Dans le but de répondre à certaines demandes ponctuelles des mamans et devant la difficulté que nous avons actuellement à trouver des places temporaires dans les garderies ou halte-répît, nous avons mis sur pied un service de gardiennage. Après avoir constitué une petite banque de gardiennes ayant comme prérequis un cours de secourisme ou un cours de gardienne avertie, nous pouvons maintenant faire appel à leur service. Ce nouveau service a débuté lors de la semaine de relâche où elles nous ont particulièrement prêté main-forte dans l'animation et la halte répît.

3.2. Les sorties et activités de fin de semaine

Nous offrons des sorties et des activités organisées chaque fin de semaine. L'éducatrice, parfois accompagnée par une stagiaire ou une intervenante, invite les femmes à découvrir des activités intéressantes réalisables à moindre coût. Il nous importe également de leur faire découvrir la ville de Montréal, ses parcs et attractions selon les saisons, de situer notre quartier dans un objectif de réseautage et pour augmenter leur autonomie. Les femmes et les enfants doivent pouvoir vivre des moments de plaisir, s'amuser et oublier un moment leur situation personnelle difficile. Les activités organisées sont gratuites pour les familles participantes ainsi que le transport.

Nous avons animé 42 activités de fin de semaine, rejoignant plus de 145 femmes et 250 enfants.

À noter que chaque participation est compilée, par conséquent une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois.



Comparativement à l'an dernier, nous dénombrons une diminution du nombre de participations, ce qui se justifie par une diminution du nombre d'activités offertes durant la fin de semaine. Cette année, nous avons proposé des activités le samedi principalement, occasionnellement le dimanche et exceptionnellement durant les deux jours.

Voici quelques exemples d'activités :

- Insectarium;
- Biodôme;
- Jardin botanique;
- Bibliothèque;
- Jardinage à la maison;
- Atelier culinaire à la maison;
- Glissade et patinage;
- Fête de la famille de divers quartiers;
- TOHU;
- Festival Eureka;
- Festival Juste pour rire;
- Pique-nique au parc;
- La Ronde;
- Épluchette de blé d'Inde à la maison;
- Visite de la Basilique Notre-Dame;
- Visite de l'Oratoire St-Joseph;
- Visite au mont Royal;
- Cinéma et cinéma maison;
- Parade du Père Noël;
- Visite du musée Sir-Georges-Étienne-Cartier;
- Fête des neiges;
- Montréal en Lumière;
- Carnaval hivernal du quartier;
- Marche et visite du Vieux-Port, etc.

Nous tenons à remercier les divers donateurs, grâce à qui nous avons pu bénéficier de billets gratuits pour de nombreuses activités, soit par l'entremise de notre arrondissement ou de dons.

3.3. Les congés scolaires

Avant de venir ici, je me demandais comment ça allait être à La Dauphinelle. Je me demandais si les personnes allaient être gentilles et si ça allait être drôle ou bien tout le contraire.

Maintenant que ça fait plus de sept mois que je suis ici, j'ai répondu moi-même à mes questions et ça été même très facile de répondre. Quelques mois plus tard on a appris qu'on irait au moyen terme et c'était génial.

La vie est parfaite ici et j'aurais même aimé rester toute ma vie... C'est magnifique !

Il y a toutes sortes d'intervenantes. Une première intervenante : calme, respectueuse et elle a un sens de l'humour. La deuxième : elle adore rendre service à tout le monde et elle nous aide beaucoup et finalement une autre intervenante: une personne très généreuse qui a beaucoup aidé notre famille.

L'éducatrice est gentille, toujours contente, d'après moi elle aime beaucoup les enfants.

Toutes ces personnes ont réussi à faire de La Dauphinelle la meilleure maison.

Alexandra

3.3.1. La période estivale

Durant la période estivale, en tenant compte du congé scolaire, nous offrons une programmation d'activités considérant les besoins, les âges et les groupes d'enfants. Pour une troisième année consécutive, nous avons offert à des femmes et enfants qui ont séjourné à La Dauphinelle lors de la précédente année ou encore en cours de séjour, une semaine en camp de vacances sur une base de plein air, accompagnés par l'éducatrice. Nous avons ciblé les familles dont la situation financière était précaire et qui pouvaient vivre un isolement important. Pour la majorité des familles ce fut leurs premières vacances au Québec.

7 femmes et 20 enfants ont passé une semaine sur la Base de Plein air durant les dernières vacances estivales.

La semaine où j'ai séjourné au camp de vacance a été magique !

Mes enfants se sont amusés, avaient le sourire aux lèvres et ont fait de nouvelles activités. J'ai ressenti un sentiment de décrochage complet et l'ambiance était chaleureuse. Je me suis senti vraiment en vacances et pouvoir me le permettre, j'irais chaque année !

Merci à La Dauphinelle d'avoir permis, à mes enfants et moi, de vivre cette expérience

Jade

3.3.2. Les autres congés et fêtes thématiques

Nous veillons à animer le milieu de vie lors des fêtes thématiques pour permettre aux femmes et enfants de passer des moments agréables et positifs dans une ambiance familiale. Plusieurs activités sont organisées par l'éducatrice durant les fêtes et autres congés thématiques. Les activités sont animées soit par l'éducatrice, par les intervenantes et par la cuisinière.

Exemples d'activités lors des congés et fêtes thématiques :

Party et BBQ de fin d'année, défilé du 24 juin, fête costumée de l'Halloween et cueillette de bonbons, défilé du Père Noël, brunch de Pâques, repas thématique « cabane à sucre », chasse aux cocos. Lors de la semaine de relâche, 6 activités ont été offertes rejoignant 28 femmes et 32 enfants, dont une sortie au cinéma, la visite du musée Grévin, un atelier de cuisine avec notre cuisinière, un spectacle de patin sur glace, la visite du Centre des sciences et une séance de glissade extérieure.

3.4. Les ateliers

Hebdomadairement, un atelier animé par une intervenante, une stagiaire ou un partenaire est présenté aux femmes. L'éducatrice et une intervenante animent en parallèle une activité avec les enfants. Les objectifs de ces ateliers sont la conscience et la connaissance de soi, le rapport à l'autre, le développement et la création d'un lien d'appartenance à un groupe. Les résidentes disent apprécier ces ateliers, qui leur apportent des connaissances, des réflexions et permettent une normalisation de certains sujets et émotions.

3.4.1. Les ateliers thématiques

Les sujets évoqués lors des ateliers sont choisis en fonction des besoins individuels et collectifs. Nous avons invité des partenaires pour l'animation de certains sujets ou certaines activités : la violence, la relaxation, le yoga, la danse, la budgétisation, la recherche de logement, les bienfaits du rire, les jeux de hasards et d'argent, l'estime de soi, les enfants exposés à la violence conjugale, la ponctualité, etc.

3.4.2. Danse contre la violence

Danse contre la violence est un organisme unique au Québec. L'organisme offre aux femmes victimes de violence conjugale et intrafamiliale des ateliers qui favorisent une réappropriation de leur corps par la danse et le mouvement, les aident à regagner leur estime et confiance personnelles en usant de créativité et en vivant des moments de détente. Cette alliance qui perdure depuis 2008 entre le milieu des Arts et le milieu communautaire est issue d'un partenariat entre l'Agora de la Danse, la compagnie Montréal Danse et La Dauphinelle.

17 ateliers ont été animés par une danseuse professionnelle de Montréal Danse représentant 105 participations

(Maryse Carrier, Rachel Haris et Elinor Fueter).

3.5. La vie quotidienne et les repas

Comme annoncé dans le dernier rapport d'activité un poste de cuisinière de jour a été créé pour répondre aux besoins en lien avec le développement de nos services et l'augmentation des portions à préparer. Nous avons ainsi pu mettre en place un système de commande plus simple avec Commerce solidaire, un regroupement d'achats et développer des partenariats notamment avec La Tablée des chefs, un service unique de courtage en alimentation durable.

L'ensemble de ces améliorations nous a permis de diminuer notamment le budget alimentation et de minimiser les pertes. L'augmentation des coûts de l'alimentation demeure tout de même un défi pour garder le contrôle du budget tout en offrant des repas équilibrés. Heureusement, nous avons la chance de compter sur plusieurs donateurs individuels qui ont fait des dons en aliments et sur la collecte de denrées non périssables organisée par le Collège Durocher St-Lambert et par Nancy Prescott et son équipe de travail de la Banque Nationale.

Enfin, nous avons poursuivi deux activités qui ont un grand succès :

- les « jeudis barbecue » durant la période estivale;
- les soupers communautaires du samedi où chaque femme est invitée à tour de rôle à cuisiner une spécialité de sa région ou de son pays pour l'ensemble de la maison.

Un second changement concerne l'entretien ménager qui était fait par un fournisseur extérieur et qui est maintenant fait par les surveillantes de nuit. Ce changement permet une économie notable et une amélioration du niveau de propreté des espaces communs. De plus, toutes les femmes et les employées participent à l'entretien ménager de la maison. Un tableau des tâches est établi chaque semaine lors de la réunion des femmes.

Ces deux changements ont eu un impact positif sur le milieu de vie.

3.6. Les moments forts

Il nous importe de rendre vivant le milieu de vie en lui donnant une âme joviale et inclusive, de l'animer en soulignant les événements importants pour tout un chacun et en partageant des moments plaisants et positifs.

Nous portons une attention particulière aux anniversaires des femmes et des enfants. Nous soulignons aussi les fêtes religieuses selon les religions pratiquées par les personnes présentes dans la maison.

La fête de Noël de la maison demeure un moment significatif incontournable pour les résidentes, les enfants et toutes les employées de La Dauphinelle. Cette année, elle a été animée par un chanteur, un caricaturiste, un lutin magicien, une fée maquilleuse, de la barbe à papa, du pop-corn à profusion et bien, sûr, la visite du Père Noël avec un dépouillement du sapin de Noël.

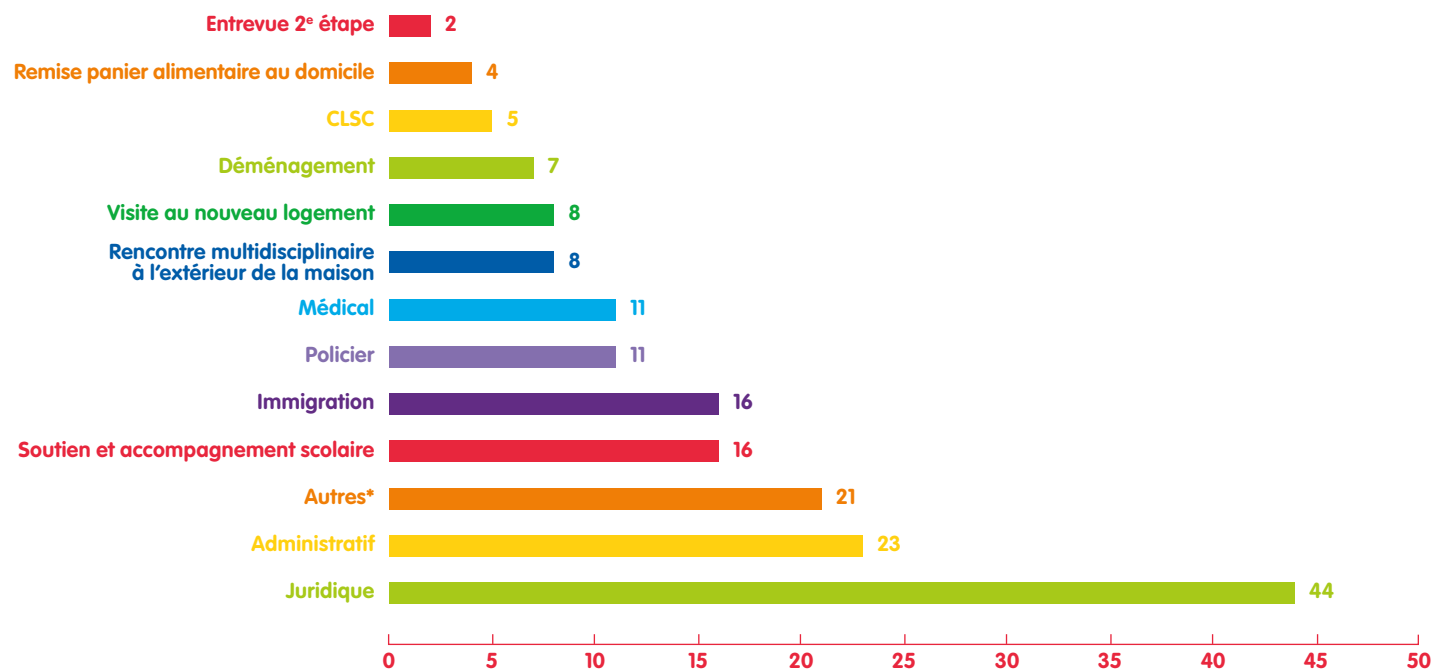
Comme chaque année, nous avons aussi fait un 2^e grand dépouillement de l'arbre le 25 décembre au matin, ce qui a été très apprécié de tous surtout par une mère et ses 2 enfants qui avaient été accueillis pour cause de violence conjugale durant la nuit du 24 au 25 décembre.



Partie 4 Les autres services

4.1. Les accompagnements

Nous offrons le service d'accompagnement pour les femmes hébergées au court et moyen terme, pour les femmes en suivi post-hébergement et les anciennes résidentes qui en font la demande. Les différents besoins d'accompagnement de cette année se répartissent comme suit :



TOTAL : 176

* Rencontre supervisée, aide pour le transport en commun, sorties avec les résidentes dans le quartier, francisation, accompagnement dans les organismes référés, visite père-enfant, visites supervisées.

La majorité des accompagnements demeure des accompagnements juridiques, soit à l'aide juridique, à la Cour supérieure du Québec (séparation, divorce, droits d'accès), à la Cour criminelle (cour municipale ou Palais de Justice) ou encore au Tribunal de la Jeunesse. Ces accompagnements sont faits pour une préparation des causes avec les partenaires, pour des démarches administratives concernant ces trois processus, le dépôt de la plainte, ainsi que pour un support lors d'une audience.

Plusieurs accompagnements au sujet du revenu touchent la mise en place d'une source de revenus auprès des différentes instances, accompagnement pour les impôts et accompagnement dans des organismes priorisant l'aide à la budgétisation et à l'endettement.

Nous constatons à nouveau un grand nombre de références et d'accompagnements faits auprès des services de l'Immigration (démarches auprès de l'immigration et autres organismes portant sur l'immigration, francisation).

Enfin, nous avons accompagné 7 femmes lors de leur déménagement.

4.2. Les références personnalisées et les écoutes téléphoniques

Pour tous les appelants, nous offrons le service d'écoute téléphonique et de référencement.

Cette année, nous avons constaté une augmentation du nombre d'écoutes téléphoniques et de demandes de références tant de la part des femmes que des professionnels du réseau public, parapublic, privé et du milieu communautaire. Nous constatons que tous se heurtent aux mêmes problématiques, soit une pénurie de ressources capables d'héberger les familles en grandes difficultés, les familles dont les mères ont des besoins particuliers, les familles nombreuses (avec 3 enfants et plus) et les familles ayant des adolescents, principalement des garçons.

La référence et l'orientation font partie intégrante de notre approche et nous favorisons les références personnalisées. Nous référons et orientons selon les besoins et les problématiques toutes les personnes qui appellent à l'hébergement, les résidentes et les anciennes résidentes en suivi post-hébergement ou non.

Il importe aussi de nous assurer que les besoins des femmes et des enfants soient compris et reçoivent une réponse durant leur séjour, mais aussi de trouver une réponse à leurs futurs besoins après leur passage en hébergement, pour poursuivre les moyens mis en place avec les objectifs ciblés et pour le réseautage de la clientèle mais particulièrement pour le maintien d'une stabilité résidentielle.

Quelques demandes d'écoute téléphonique des femmes se verront transférer en évaluation téléphonique tandis que certaines demandes d'évaluation téléphonique se verront transférer en références et orientation.

Selon les besoins ciblés, nous avons dirigé vers :

- des ressources médicales et psychosociales au public ou privé (CLSC, cliniques GMF, hôpitaux, organismes et suivis externes en santé mentale, psychologues, dentistes, optométristes, suivis psychosociaux externes, centres de crise);
- des ressources juridiques (aide juridique et avocats, Côté Cour du Palais de Justice et de la Cour municipale, services de droits d'accès, enquêteurs, procureurs, organismes communautaires);
- des organismes communautaires et OSBL (francisation, suivis psychosocial et médical, services de francisation, aide à la recherche de logement, aide à la recherche d'emploi, organismes en réinsertion sociale, logements sociaux (HLM, coopératives, divers comités de logement), aide aux devoirs, autres hébergements de 1^{ère} et 2^e étape);
- services pour les enfants : services spécialisés ou non spécialisés (enfants exposés à la violence conjugale, l'Autre Escale, services de la protection de l'enfance (Direction de la protection de la Jeunesse et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw), services médicaux et psychosociaux, services de garderies et organismes communautaires, etc.);
- services spécialisés en immigration (Immigration Canada, Praid, Table de concertation en immigration TCRI, comité d'aide aux réfugiés, solidarité sans frontière, avocats);
- CAVAC, IVAC, CALAC;
- Police;
- etc.

Voici quelques exemples d'écoutes téléphoniques ainsi que leurs raisons :

Violence conjugale, violence intrafamiliale, autre cause de violence, difficulté, besoin d'être conseillé pour une amie ou membre de la famille, demande d'informations sur nos services, problématique de santé mentale, difficulté avec le logement, comment résilier un bail, les démarches préalables pour quitter un loyer et déménager, demande de renseignements sur des démarches administratives ou juridiques, etc.

Durée moyenne de l'écoute : environ 15 minutes

Moyenne d'âge des appelants : 40 ans

4.3. Le suivi post-hébergement

Le service Post-hébergement est un service offert aux femmes qui quittent l'hébergement et qui auraient besoin de temps et d'accompagnement supplémentaires pour finaliser certains objectifs entamés lors de leur séjour ou pour tout autre besoin provenant de la résidente ou pour les enfants.

L'objectif du suivi post-hébergement est d'offrir de l'aide pour un maintien de la stabilité résidentielle, soit en soutenant la femme pour éviter un retour en contexte violent ou en hébergement, en ciblant les objectifs au maintien d'une stabilité financière et en la réseautant rapidement.

Pour avoir accès à ce service, la femme doit faire une demande et elle doit démontrer une motivation à poursuivre ses démarches.

Les principaux services offerts dans le suivi post-hébergement sont : le réseautage dans le nouveau quartier (banques alimentaires, CLSC, cuisine collective, cliniques médicale), l'accompagnement juridique, l'aide dans les démarches administratives et de l'immigration, recherche de dons pour le nouveau logement, la gestion du budget, le retour à l'école, les transferts personnalisés des suivis, services aux enfants tels que l'inscription dans les nouvelles écoles et garderies, camp de jour et suivis spécialisés.

Cette année, nous avons accompagné 16 femmes et 40 enfants en suivi post-hébergement



4.4. Le dépannage alimentaire et vestimentaire

Nous offrons un service de dépannage alimentaire pour venir en aide aux femmes et aux enfants éprouvant des difficultés à se nourrir adéquatement. Au cours des dernières années, nous avons constaté une difficulté grandissante pour les anciennes résidentes ou celles quittant la maison d'hébergement à se nourrir convenablement. Ce service est aussi offert aux femmes en hébergement moyen terme.

De plus, chaque femme lors de son départ de la maison d'hébergement, si elle le désire, se voit remettre un panier de départ comprenant les aliments de base et par la suite peut faire une demande de panier alimentaire sur une base hebdomadaire. Nous remettons aussi un panier de Noël à la mi-décembre. Enfin, grâce aux nombreux dons que nous recevons, nous sommes en mesure de remettre des vêtements aux femmes et aux enfants selon leurs besoins et adaptés à la saison.



Cette année, nous avons remis plus de 180 paniers alimentaires (paniers alimentaires et paniers de départ) rejoignant 37 femmes et 58 enfants. Nous avons rejoint près d'une vingtaine de familles avec l'opération des paniers de Noël.

Partie 5 La Dauphine au sein de sa communauté

5.1. La concertation et le partenariat

- **Le Comité local pour le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale**

Le comité local sous régional Centre-Sud a pour mission de s'assurer de la pérennité du Protocole de collaboration pour les enfants exposés à la violence conjugale, de la collaboration, de la liaison et du réseautage entre les différents partenaires signataires du Protocole, de la sensibilisation dans les milieux compris avec le Protocole, de faciliter la cohésion des interventions et des services aux enfants exposés et enfin, a pour mission de favoriser une intégration de la connaissance et des mandats respectifs par tous les partenaires en permettant la tenue de discussion de cas.

- **Le Regroupement régional des maisons d'aide, d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale**

Ce regroupement réunit les directrices ou les coordonnatrices de maisons d'hébergement en violence conjugale situées sur le territoire de Montréal. Le comité aborde les enjeux liés à l'accompagnement des victimes de violence.

- **Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)**

Le RAPSIM place les clientèles les plus vulnérables au cœur de son mandat. Le réseau met au cœur de ses préoccupations l'analyse et la réponse aux besoins des personnes. Il a pour mission de sensibiliser et de travailler à la définition du phénomène de l'itinérance.

- **Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)**

Le Regroupement réunit 300 organismes de la région métropolitaine œuvrant en santé et services sociaux, famille, immigration et défense collective des droits.



5.2. La sensibilisation dans la communauté

La Dauphinelle propose des ateliers de sensibilisation et des conférences animées par un membre de l'équipe. La sensibilisation des instances et du grand public se fait également par et à travers nos représentations et invitations ministérielles et politiques.

De plus, nous participons aussi aux ateliers présentés par les différents lieux de concertation portant sur les femmes et enfants victimes de violence conjugale ou violence familiale, les femmes et enfants en difficulté. Lors de l'Assemblée générale du RSIQ, nous avons présenté une conférence sur l'itinérance cachée : une réalité diversifiée sur l'ensemble du territoire.



Partie 6 L'équipe

Pour offrir des services 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et ce, 365 jours par année, nous disposons d'une équipe constituée d'une directrice générale, d'une coordonnatrice de l'hébergement, d'une adjointe administrative, d'une comptable, de quatre intervenantes psychosociales, d'une éducatrice, d'une cuisinière, de deux surveillantes de nuit, d'une liste de rappel et de plusieurs bénévoles.

Cette année, une employée était en congé de maternité et nous avons eu un départ.

Les postes permanents ouverts ont été pourvus à l'interne et les postes de la liste de rappel à l'externe.

6.1. Les formations, les ateliers et les événements

Selon les besoins, le poste et les fonctions de chaque employée et l'évolution des problématiques rencontrées, nous établissons un plan de formation sur une base annuelle.

En voici une présentation selon les postes:

Cuisinière :

- Hygiène et salubrité des aliments.

Éducatrice :

- Les habiletés sociales des enfants;
- Être efficace en contexte multiculturel;
- La collaboration avec les parents;
- Session d'information et accompagnement pour la mise en place d'un programme d'accompagnement et d'interventions pour les enfants exposés à la violence conjugale;
- Certificat en petite enfance et famille : éducation et intervention précoces en cours.



Évelyn Paquin et Lisette Fortin, bénévoles (absente de la photo: Jocelyne Wiseman)

Intervenantes et stagiaires :

- Séminaire du CRI-VIFF: questions éthiques liées à l'intervention auprès des femmes victime de violence conjugale qui ne quittent pas ou retournent auprès d'un conjoint auteur de violence;
- Café-rencontre du Centre des femmes sur la Loi de la protection de la jeunesse;
- Le stress et le trauma liés à la migration: comprendre pour mieux intervenir;
- Séminaire de l'Institut Argyle sur la violence conjugale et la violence familiale: intervenir selon une vision ontologique et systématique;
- Colloque étudiant du CRI-VIFF et l'Université de Montréal sur la violence familiale et la violence faite aux femmes;
- Session d'information sur le processus judiciaire criminel et les différents tribunaux au Québec donnée par l'Aide juridique de la cour criminelle;
- L'interprète et le médiateur culturel comme outil d'intervention;
- La domiciliation précaire dans l'Ouest de l'île et Côte-des-Neiges, organisée par le comité de liaison et itinérance de Montréal;
- Jeux de hasards et d'argent (Maison Jean Lapointe).

Participations diverses :

- La nuit des Sans-abris;
- Causerie sur la violence faite aux femmes avec la députée du quartier;
- Divers ateliers sur l'itinérance, les communautés multiculturelles, les populations autochtones, la réinsertion sociale, les femmes en difficulté;
- Participations à des ateliers thématiques du RSIQ et du RAPSIM;
- Participation à une session d'information pour le grand dénombrement de l'itinérance cachée mars 2015 et participation au grand dénombrement.

Autre:

- Cours d'espagnol.



L'équipe de La Dauphinelle

6.2. L'accueil des stagiaires

Nous recevons de nombreuses demandes de stage provenant de domaines tels que la criminologie, le travail social, l'éducation spécialisée, la psychoéducation, la technique d'intervention en délinquance et autres domaines connexes.

Nous avons accueilli 5 stagiaires de trois domaines d'études différents :

- Une stagiaire en criminologie, de l'Université de Montréal, de septembre 2014 à mars 2015 ;
- Une stagiaire en éducation spécialisée, de l'IRTESS de Bourgogne (France), de septembre 2014 à décembre 2014 ;
- Une stagiaire en éducation spécialisée, de l'IRTS, du Nord Pas-de-Calais (France), de septembre 2014 à décembre 2014 ;
- Une stagiaire en assistance sociale, de l'IRFSS, Les Tours (France) de novembre 2014 à juin 2015 ;
- Une stagiaire en technique de travail social, du Collège Maisonneuve, pour une vingtaine d'heures.

La présence des stagiaires apporte un appui significatif et nous sommes heureux de participer à la formation de la relève.

6.3. Les bénévoles

L'équipe de bénévoles qui aide au quotidien comprend une dizaine de personnes dont trois qui font du bénévolat activement.

Nous demandons la participation des bénévoles sur une base régulière pour prendre le relais de la maison (permanence) lors de la réunion d'équipe hebdomadaire et durant les autres réunions (environ 4 rencontres par an).

Aussi, nous avons mis sur pied le « comité vestiaire » qui nous aide dans la gestion des dons matériels (vêtements et autres articles de maison et de cuisine). Ce comité, composé de 2 à 3 bénévoles, se réunit environ aux 6 semaines et propose une organisation du vestiaire et du garage où sont entreposés les biens matériels. Cela permet une rotation des dons. L'objectif est de rapidement offrir aux femmes et enfants ce dont ils ont besoin.

Nous demandons aussi la participation ponctuelle des bénévoles pour des activités diverses telles que : la préparation du menu pour la Fête de Noël et autres repas et fêtes thématiques, l'emballage des cadeaux de Noël, la collecte de vêtements et autres denrées de première nécessité, etc.

Nous tenons à remercier toute l'équipe de bénévoles, qui fidèlement, nous soutient dans la mise en œuvre de la mission de La Dauphinelle. Leur précieuse présence est essentielle pour le bon fonctionnement de la maison.

Merci à nos partenaires financiers

Les réalisations qui sont présentées dans ce rapport ont été rendues possibles grâce à l'appui de nos bailleurs de fonds :

- l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal par l'intermédiaire du Programme de soutien aux organismes communautaires;
- la Ville de Montréal;
- la Société d'habitation du Québec;
- le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement;
- le Fond d'investissement de Montréal;
- le Programme Accès Logis.

Sans les nombreux donateurs qui l'entourent La Dauphinelle ne pourrait réussir à rejoindre autant de femmes et d'enfants. À travers La Fondations Les amis de La Dauphinelle, plusieurs partenaires financiers ont à nouveau cette année démontré leur appui.

Nous tenons à remercier :

- la Caisse populaire d'Hochelaga-Maisonneuve;
- le Mouvement Desjardins;
- Devencore;
- Le Groupe Vigilis;
- Banque TD;
- Borden Ladner Gervais;
- La Great West;
- Le Club Richelieu Montréal;
- l'ensemble des donateurs individuels.

Nous recevons de nombreux dons en nature de la part de plusieurs organisations.

Nous tenons à remercier :

- la Fondation pour l'alphabétisation;
- Thé Jouet;
- Moisson Montréal;
- La Tablée des chefs;
- l'Oréal;
- le Collège Durocher Saint-Lambert
- l'ensemble des donateurs individuels.

De plus cette année, l'espace de jeux et de détente extérieur a été rénové dans le cadre de l'émission des Idées de grandeurs dans ma cour.

Nous tenons à remercier :

- Bell Média;
- Canal Vie;
- Zone 3;
- Chantal Couture;
- Nomadic Dislay;
- Cabanon Mirabel;
- Les industries Panfab;
- Miraxe;
- Génération synthétique.



Enfin, nous tenons à souligner le travail des partenaires avec lesquels nous avons collaboré au cours de cette année :

- Association des haltes garderies communautaires du Québec;
- Association coopérative d'économie familiale;
- Association régionale des instituts de formation en travail social (France);
- Aide juridique de Montréal;
- Agora de la danse;
- Accueil liaison pour arrivants;
- Cari St-Laurent;
- Carrefour familial;
- Carrefour Jeunesse emploi;
- CAVAC;
- Centre Dollard Cormier;
- Centre d'appui aux communautés immigrantes;
- Clinique juridique familiale;
- Côté Cour;
- Danse contre la violence et Montréal Danse;
- Diogène;
- Dopamine;
- Fondation pour l'alphabétisation;
- Gérer son quartier;
- l'Autre Escalier;
- l'Académie;
- IVAC;
- Institut régional du travail social de Toulouse;
- la Commission scolaire de Montréal ainsi que les écoles primaires et secondaires;
- le Centre jeunesse et Direction de la protection de la jeunesse de Montréal, de la Montérégie et le Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw;
- la Maison des enfants;
- la Maison des femmes sourdes de Montréal;
- la Maison Grise de Montréal;
- le Cégep Marie-Victorin;
- le Centre d'action SIDA Montréal (femmes);
- le Centre des femmes de Montréal;
- le Pavillon d'éducation communautaire;
- le Petit Revdec;
- les CLSC de l'île de Montréal, de Laval et de la Montérégie;
- les hôpitaux de la région de Montréal;
- les maisons d'hébergement de seconde étape;
- les maisons d'hébergement de l'île de Montréal;
- les postes de police de quartier et le SPVM;
- l'Agora de la danse;
- l'Avenue;
- les CPE;
- Madame prend congé;
- Maison Jean Lapointe;
- Maison Oxygène;
- Maison d'Haïti;
- Montréal Danse;
- Option consommateur;
- Office d'habitation de Montréal;
- PRAIDA;
- Projet Autochtone du Québec;
- Rayside Labossière;
- Répit Providence;
- SOS Violence conjugale;
- Université de Montréal;
- Institut Universitaire de santé mentale de Montréal;
- Institut régional supérieur du travail éducatif et social (France);
- Institut régional de formation sanitaire et social, Croix rouge Française;
- UPS-Justice;
- YMCA.



Annexes

Comparatifs de 2010 à 2015

Nombre de personnes hébergées

Année	Total	Femmes	Enfants
2010-2011	259	110	149
2011-2012	209	96	113
2012-2013	244	108	136
2013-2014	253	103	150
2014-2015	307	131	171

Portrait des femmes selon leur âge

Âge des femmes	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
18 à 30 ans	35 %	26 %	30 %	34 %	35 %
31 à 40 ans	37 %	43 %	35 %	31 %	35 %
41 à 50 ans	21 %	26 %	27 %	17 %	20 %
51 à 60 ans	6 %	4 %	6 %	15 %	9 %
61 ans et plus	0 %	1 %	2 %	3 %	1 %

Répartition des motifs d'accueil

	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Difficulté	35	52	49	42	39
Violence	65	51	59	54	71

Durée moyenne des séjours

2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
29	40	29	32	23

Nombre d'enfants selon leur âge

Âge des femmes	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
0 à 5 ans	45 %	40 %	59 %	65 %	75 %
6 à 12 ans	39 %	38 %	26 %	32 %	51 %
13 à 18 ans	16 %	22 %	15 %	16 %	23 %





La Dauphinelle 33 ANS D'ESPOIR.

ladauphinelle.org